



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

L'objectif principal du club est de pouvoir vous assurer les moyens de pratiquer votre sport favori dans les meilleures conditions possibles. Un des éléments important de la vie d'un Club est la convivialité des relations entre les adhérents et la solidarité des équipes en compétition. Pour cela, vous et nous devons tous être vigilants dans notre comportement et nos actes afin de permettre à chacun de s'amuser, de partager, d'apprendre et de pratiquer l'aviron en toute sérénité. Et comme dans la vie, des règles sont nécessaires et indispensables, pour que cette saison se passe au mieux, nous avons décidé de remettre en avant quelques consignes de bon sens.

En prenant votre licence au C.Y.R.C., vous vous engagez à respecter cette charte de bonne conduite :

CONCERNANT LA POLITESSE ET LE FLAIR-PLAY :

Je m'engage :

- * A respecter toutes les personnes qui font vivre le club (rameurs, bénévoles, entraîneurs, dirigeants) et me permettent de pratiquer l'aviron ;
- * A respecter les rameurs, les organisateurs, les arbitres et les supporters des autres clubs ;
- * A bannir la violence et la tricherie ;
- * A respecter les jours et horaires d'entraînement fixés pour ma catégorie d'âge ;
- * A faire preuve de fair-play avec mes camarades même s'ils font des erreurs et quel que soit leur niveau.
- * A adopter une tenue correcte et adaptée, (Le haut du corps doit rester couvert).

CONCERNANT LES INSTALLATIONS ET LE MATÉRIEL :

Je m'engage à respecter, entretenir et ne pas dégrader :

- * Les installations (vestiaires, douches, salles de musculation, quais et pontons) ;
- * Le matériel (ergomètres, bateaux, véhicules) en participant au rangement et au nettoyage ;
- * Les bateaux doivent être nettoyés intérieur et extérieur, après chaque sortie ;
- * L'environnement, en ne jetant ni papier ni bouteille ;

CONCERNANT LA PONCTUALITÉ ET L'ASSIDUITÉ :

Je m'engage :

- * A arriver toujours 15 min avant l'heure du début des entraînements pour me préparer, et ainsi être à l'heure sur le lieu de la séance ;
- * A suivre les entraînements avec sérieux ;
- * A prévenir au plus tôt mon entraîneur en cas d'empêchement ;
- * A ne pas remettre en cause ce qui est décidé à l'entraînement et j'en accepte les contenus. J'accepte aussi les choix faits par les entraîneurs pour les entraînements et compétitions ;
- * A prévoir une tenue sportive adaptée à la saison et une tenue de sport de rechange. (Il est conseillé d'avoir casquette, lunettes de soleil et montre) ;
- * A laisser mon portable au vestiaire pour la séance d'entraînement.

CONCERNANT LA VIE EN DEPLACEMENT :

Je m'engage :

- * A être présent 15 min avant le départ en compétition ;
- * A avoir une attitude correcte pendant la durée du déplacement ;
- * A mettre mon portable en mode silencieux et à écouter musique et vidéo avec des oreillettes durant le trajet ;
- * A ne pas utiliser mon portable sur le lieu de la compétition et/ou de le remettre à l'entraîneur à sa demande ;
- * A venir 30 min plus tôt le mercredi qui suit pour remonter mon bateau ;
- * A toujours avoir en ma possession une clé de 10 et 13 plate à œil ou clé à pipe ;

CONCERNANT LA PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB :

Je m'engage :

- * A participer aux manifestations du club qui sont proposées tout au long de la saison ;
- * A inviter également mes parents à apporter leur contribution aux manifestations du club ;
- * A reconnaître que le club se décharge de toute responsabilité en cas d'accident si je me baigne dans la Charente ;
- * A accepter que le non-respect de certains points de cette charte occasionnera des sanctions.

Le Comité Directeur